



## Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 15

No. FDS : 456006  
V002.0

ANTIROUILLE PREVENTIF CURATIF 1L

Révision: 26.05.2015

Date d'impression: 06.08.2015

Remplace la version du: 05.01.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

ANTIROUILLE PREVENTIF CURATIF 1L

#### Contient:

Naphtha lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Antirouille

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France SAS

Rue de Silly 161

92100 Boulogne-Billancourt

France

Téléphone: +33 (1) 4684 9000

Fax: +33 (1) 4684 9090

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CLP):

Liquides inflammables

Catégorie 2

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique

Catégorie 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Certains organes: Système nerveux central

Risques chroniques pour l'environnement aquatique

Catégorie 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



<b>Mention d'avertissement:</b>	<b>Danger</b>
<b>Mention de danger:</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Informations supplémentaires</b>	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Contient bis(2-éthylhexanoate) de cobalt. Peut produire une réaction allergique.
<b>Conseil de prudence: Prévention</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les vapeurs. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

### 2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Description chimique générale:

Produit de revêtement en phase solvantée

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Naphta lourd (petrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	265-150-3 01-2119463258-33	>= 25- < 40 %	Flam. Liq. 3 H226 Asp. Tox. 1 H304 STOT SE 3 H336
hydrocarbures en C7-9 68920-06-9	272-912-9	>= 10- < 25 %	Asp. Tox. 1 H304 Flam. Liq. 2 H225 STOT SE 3; Inhalation H336 Aquatic Chronic 2 H411
Hydrocarbours , C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics 1174921-73-3	01-2119471843-32	>= 2,5- < 10 %	Asp. Tox. 1 H304 Flam. Liq. 3 H226 STOT SE 3 H336 Aquatic Chronic 3 H412
KW C8-10 aromatique < 0.1% benzene 64742-95-6	265-199-0 01-2119455851-35	>= 2,5- < 10 %	Asp. Tox. 1; Oral(e) H304 STOT SE 3 H335, H336 Flam. Liq. 3 H226 Aquatic Chronic 2 H411
3a,4,7,7a-tétrahydro-4,7-méthanoindène 77-73-6	201-052-9	>= 1- < 2,5 %	Flam. Liq. 2 H225 Acute Tox. 4; Inhalation H332 Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H335 Skin Irrit. 2 H315 Aquatic Chronic 2 H411
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	205-250-6 01-2119524678-29	>= 0,1- < 1 %	Skin Sens. 1 H317 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 3 H412 Eye Irrit. 2 H319 Repr. 2 H361f

**Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**  
**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

<b>SECTION 4: Premiers secours</b>
------------------------------------

#### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation:**

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

**Contact avec la peau:**

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

**Ingestion:**

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Peut entraîner une irritation des yeux par contact prolongé ou répété.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Voir section: Description des premiers secours

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse, poudre

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, de l'oxyde de carbone (CO), du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et de l'oxyde nitrique (NO<sub>x</sub>) risquent d'être dégagés.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

**Indications additionnelles:**

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil à la section 8.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

## Mesures d'hygiène:

- Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
- Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
- De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker dans un endroit frais et sec.

Ne pas entreposer à proximité de sources de chaleur, sources d'allumage ou d'une matière réactive.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Antirouille

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Valable pour  
France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
3a,4,7,7a-tétrahydro-4,7-méthanoindène 77-73-6 [DICYCLOPENTADIÈNE]	5	30	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL

**Predicted No-Effect Concentration (PNEC):**

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'exposition	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Eau douce					0,635 mg/L	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Eau salée					0,0635 mg/L	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Eau (libérée par intermittence)					6,35 mg/L	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	STP					100 mg/L	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Sédiments (eau douce)					3,29 mg/kg	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Sédiments (eau salée)					0,329 mg/kg	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	terre					0,29 mg/kg	
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	Eau douce					0,51 µg/L	
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	Eau salée					2,36 µg/L	
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	Sédiments (eau douce)					9,5 mg/kg	
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	Sédiments (eau salée)					9,5 mg/kg	
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	terre					10,9 mg/kg	
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	STP					0,37 mg/L	

**Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		208 mg/kg p.c. /jour	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		871 mg/m3	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		125 mg/kg p.c. /jour	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		185 mg/m3	
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		125 mg/kg p.c. /jour	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		25 mg/kg p.c. /jour	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		150 mg/m3	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		32 mg/m3	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		11 mg/kg p.c. /jour	
solvant naphta aromatique léger (pétrole) 64742-95-6	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		11 mg/kg p.c. /jour	
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,2351 mg/m3	
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		0,037 mg/m3	
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		55,8 µg/kg bw/day	

**Indice Biologique d'Exposition:**

Composant [Substance réglementée]	Paramètre	Spécimen biologique	Temps d'échantillonnage	Conc.	Sur la base d'indice biologique d'exposition	Remarque	Information supplémentaire
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7 [COBALT]	Cobalt	Sang	Moment de prélèvement: En fin du poste, en fin de semaine.	1 µg/l	FR IBE	Bruit de fond chez les non-exposés. La notation Bf n'est pas portée si le bruit de fond moyen chez les non-exposés est inférieur au dixième de l'IBE. Semi-quantitatif (interprétation ambiguë).	
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7 [COBALT [BEL 2]]	Cobalt	Urine	Moment de prélèvement: En fin du poste, en fin de semaine.	15 µg/l	FR IBE	Bruit de fond chez les non-exposés. La notation Bf n'est pas portée si le bruit de fond moyen chez les non-exposés est inférieur au dixième de l'IBE.	

**8.2. Contrôles de l'exposition:****Protection respiratoire:**

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.

Type de filtre: A

**Protection des mains:**

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

**Protection des yeux:**

Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes desécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y a un riqued'éclaboussures.

**Protection du corps:**

Porter un vêtement de protection approprié.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide visqueux
Odeur seuil olfactif	caractéristique Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	105 °C (221 °F)
Point d'éclair	1 °C (33.8 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (50 °C (122 °F))	< 110 kPa
Densité ( )	0,83 g/cm <sup>3</sup>
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique) (20 °C (68 °F); )	15 mm <sup>2</sup> /s
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Insoluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

### 9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

#### Irritation de la peau:

Le solvant peut enlever les huiles essentielles de la peau et les prédisposer aux attaques par d'autres substances chimiques  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Irritation des yeux:

Peut entraîner une légère irritation des yeux.

#### Sensibilisation:

Peut déclencher une réaction allergique

#### Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	LD50	> 5.000 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
KW C8-10 aromatique < 0.1% benzene 64742-95-6	LD50	> 6.800 mg/kg	oral		rat	

#### Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode

#### Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode

#### Lésions oculaires graves/irritation oculair:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	Category II		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	sensibilisant		cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
3a,4,7,7a-tétrahydro-4,7- méthanoindène 77-73-6	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
	négatif	Test in-vitro d'aberration chromosomique sur mammifère	avec ou sans		

**SECTION 12: Informations écologiques****Informations générales:**

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

**12.1. Toxicité****Écotoxicité:**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
hydrocarbures en C7-9 68920-06-9	LC50	> 3 - 10 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
hydrocarbures en C7-9 68920-06-9	EC50	> 4,6 - 10 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
hydrocarbures en C7-9 68920-06-9	NOEC	0,17 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)
Hydrocarbons , C9-C10, n- alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics 1174921-73-3	LC50	> 10 - 30 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Hydrocarbons , C9-C10, n- alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics 1174921-73-3	EC50	> 22 - 46 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Hydrocarbons , C9-C10, n- alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics 1174921-73-3	NOEC	< 1 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	EC50	> 1.000 mg/l	Algae	72 h	Pseudokirchnerella subcapitata	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
KW C8-10 aromatique < 0.1% benzene 64742-95-6	LC50	18 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
KW C8-10 aromatique < 0.1% benzene 64742-95-6	EC50	21,3 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
KW C8-10 aromatique < 0.1% benzene 64742-95-6	EC50	> 1 - 10 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	LC50	268 mg/l	Fish			OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	EC50	33,5 mg/l	Daphnia		Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	EC50	3,8 mg/l	Algae			OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Persistance / Dégradabilité:

Pas de données disponibles, pour ce produit.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
-----------------------------------	----------	---------------------------	---------------	---------

hydrocarbures en C7-9 68920-06-9	facilement biodégradable	aérobie	98 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
Hydrocarbons , C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics 1174921-73-3	facilement biodégradable	aérobie	89 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
KW C8-10 aromatique < 0.1% benzene 64742-95-6	facilement biodégradable	aérobie	78 %	OECD Guideline 301 F (Ready Biodegradability: Manometric Respirometry Test)
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	facilement biodégradable	aérobie	60 %	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité:**

Le produit s'évapore facilement.

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

**Potentiel de bioaccumulation:**

Pas de données disponibles, pour ce produit.

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
KW C8-10 aromatique < 0.1% benzene 64742-95-6	> 3					OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)
bis(2-éthylhexanoate) de cobalt 136-52-7	4,68					

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Naphta lourd (pétrole), hydrotraite, <0.1% Benzene 64742-48-9	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
KW C8-10 aromatique < 0.1% benzene 64742-95-6	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

**12.6. Autres effets néfastes**

Il n'y a pas de données.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Collecte de déchets pour recyclage ou retraitement agréé.

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

14 06 03 - autres solvants et mélanges de solvants

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

<b>SECTION 14: Informations relatives au transport</b>
--

**14.1. Numéro ONU**

ADR	1263
RID	1263
ADN	1263
IMDG	1263
IATA	1263

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

ADR	PEINTURES
RID	PEINTURES
ADN	PEINTURES
IMDG	PAINT (Hydrocarbons, C7-9)
IATA	Paint

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

ADR	3
RID	3
ADN	3
IMDG	3
IATA	3

**14.4. Groupe d'emballage**

ADR	II
RID	II
ADN	II
IMDG	II
IATA	II

**14.5. Dangers pour l'environnement**

ADR	Polluant marin
RID	Polluant marin
ADN	Polluant marin
IMDG	Polluant marin
IATA	Non applicable

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

ADR	Disposition spéciale 640D Code tunnel: (D/E)
RID	Disposition spéciale 640D
ADN	Disposition spéciale 640D
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

<b>SECTION 15: Informations réglementaires</b>
--

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

**Prescriptions/consignes nationales (France):**

N° tableau des maladies  
professionnelles: 84

**SECTION 16: Autres informations**

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

**Éléments d'étiquetage (DPD):**

F - Facilement  
inflammable

N - Dangereux pour  
l'environnement

**Phrases R:**

R11 Facilement inflammable.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Phrases S:**

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23 Ne pas respirer les vapeurs.  
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Contient bis(2-éthylhexanoate) de cobalt. Peut produire une réaction allergique.

**Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés**

